

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 25/56/1  
Juin 2025

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-sixième session  
Santiago (Chili)  
8 - 13 septembre 2025

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document <sup>1</sup>
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 25/56/1
2	Nomination des rapporteurs	
3	Questions soumises au CCPR par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres organes subsidiaires	CX/PR 25/56/2
4(a)	Questions émanant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 25/56/3
4(b)	Questions émanant d'autres organisations internationales	CX/PR 25/56/4
5(a)	Rapport sur les points consacrés à des considérations d'ordre général examinés pendant la réunion de la JMPR de 2024	Section 2 du rapport de la JMPR de 2024 (en anglais seulement)
5(b)	Rapport sur les réponses aux préoccupations spécifiques soulevées par le CCPR et émanant de la réunion de la JMPR de 2024	Section 3 du rapport de la JMPR de 2024 (en anglais seulement)
6.1	LMR de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (aux étapes 7 et 4)	CX/PR 25/56/5 (en anglais seulement)
	– Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2025/35-PR	CX/PR 25/56/5-Add.1
6.2	CXL pour le lait et la matière grasse laitière	CX/PR 25/56/6
	– Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2025/36-PR	CX/PR 25/56/6-Add.1
6.3	LMR pour l'okra	CX/PR 25/56/7
	– Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2025/37-PR	CX/PR 25/56/7-Add.1

<sup>1</sup> Veuillez noter que les documents de travail ne seront pas distribués via la liste de diffusion du Codex (Codex-L). Seuls l'invitation et l'ordre du jour provisoire seront distribués aux membres et aux observateurs.

Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné dans le présent ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur le site web du Codex dès qu'ils seront disponibles. Consultez le site web du Codex pour savoir où en est la publication des documents de travail et obtenir des informations pratiques sur la [56e session du CCPR](#).

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document <sup>1</sup>
7	Directives pour le suivi de la pureté et de la stabilité des matériaux de référence de pesticides et des solutions mères apparentées pendant un stockage prolongé (à l'étape 7)	CX/PR 25/56/8
	– Observations à l'étape 6 en réponse à la lettre circulaire CL 2025/38-PR	CX/PR 25/56/8-Add.1
8.1	Gestion des composés sans appui qui ne suscitent pas de préoccupations de santé publique et pour lesquels une révision périodique est programmée	CX/PR 25/56/9
	– Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2025/39-PR	CX/PR 25/56/9-Add.1
8.2	Homologations nationales de pesticides	CX/PR 25/56/10
	– Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2025/40-PR	CX/PR 25/56/10-Add.1
9	Établissement des calendriers du Codex et des listes de pesticides destinés à être évalués ou réévalués en priorité par la JMPR	CX/PR 25/56/11
	– Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2024/89-PR	CX/PR 25/56/11-Add.1
10	Amélioration des procédures opérationnelles du CCPR et de la JMPR	CX/PR 25/56/12
	– Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2025/41-PR	CX/PR 25/56/12-Add.1
11	<u>Synchronisation des travaux du CCPR et du CCRVDF:</u> <i>Groupe de travail mixte CCPR/CCRVDF sur les composés à double usage – état d'avancement des travaux</i>	CX/PR 25/56/13
12	Autres questions	
13	Date et lieu de la prochaine session	
14	Adoption du rapport	

#### NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

##### **Remarque générale**

Toutes les lettres circulaires et tous les documents de travail ayant trait à la 56<sup>e</sup> session du Comité sont disponibles sur le site web du Codex, aux adresses suivantes:

- **Lettres circulaires:** <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/fr/?committee=CCPR>
- **Documents de travail:** <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/fr/?meeting=CCPR&session=56>

##### **Point 9 de l'ordre du jour: Établissement des calendriers du Codex et des listes de pesticides destinés à être évalués ou réévalués en priorité par la JMPR**

L'établissement de la liste des priorités correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration de LMR du Codex. Le Comité prendra en considération un document établi par le Groupe de travail électronique sur les priorités et publié sous la cote CX/PR 25/56/11, ainsi que les observations formulées lors de l'examen des points 5(b) et 6 de l'ordre du jour.

##### **Autres questions**

**Point 12 de l'ordre du jour:** D'autres questions dont l'examen n'est pas prévu dans l'ordre du jour provisoire pourraient être proposées dans le cadre du point 1 de l'ordre du jour et examinées au titre du point 14 sous réserve de l'accord du Comité. L'examen des questions prévues au titre des «Autres questions» dépendra du temps disponible.